Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Inauguration de la nouvelle station d'épuration de la Roque-sur-Pernes



Les Roseaux de la Vallounade est la nouvelle station d'épuration à la Roque-sur-Pernes. Cette infrastructure respectueuse de l'environnement a une capacité pour 500 habitants. Elle fonctionne avec une dépollution naturelle à base de roseaux.

Marquant une étape décisive pour la commune, l'inauguration de la toute nouvelle station d'épuration, baptisée « Les Roseaux de la Vallounade », s'est tenue en début de semaine. Ce projet, porté par le Syndicat Rhône Ventoux qui est le maître d'ouvrage s'inscrit dans une démarche de gestion durable de l'eau sur le territoire en combinant technologie, respect de la biodiversité et implication citoyenne.

Une technologie naturelle

D'une capacité de 500 Équivalents-Habitants (EH) et capable de traiter un débit journalier de 68 m³/j, l'installation se distingue par une conception sobre en énergie et un fonctionnement sans recours aux produits chimiques. Le coeur du process repose sur un procédé de traitement biologique innovant conçu

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

pour s'adapter naturellement aux variations de débit et à la charge de pollution à traiter. Son fonctionnement repose sur un mécanisme de disques biologiques rotatifs, sans ajout de produits chimiques

Le fonctionnement plusieurs étapes

La première étape est une filtration grâce à un système constitué de 4 compartiments garnis de matériaux filtrants qui sont maintenus et fermés par une grille. Vient ensuite l'intervention d'un gazon biologique, avec des bactéries épuratrices venant se développer naturellement sur la surface de ces supports rotatifs. L'axe central du système tourne sur lui-même, imposant aux bactéries une alternance continue entre des phases immergées et des phases émergées.

Une dépollution naturelle

Grâce à ce cycle permanent, ce dispositif naturel permet d'éliminer efficacement la pollution carbonée et azotée avant que l'eau clarifiée ne poursuive son parcours vers les lits plantés de roseaux. Répartis sur une surface de seulement 300 m², ces 3 lits permettent de clarifier, déshydrater et stocker les boues de manière écologique. L'eau ainsi traitée atteint des performances épuratoires supérieures aux exigences réglementaires, avant d'être rejetée en toute sécurité dans le milieu récepteur, la Riaille du premier pont. Par ailleurs, cette installation extrêmement compacte limite son emprise au sol, préservant ainsi la réserve de biosphère du Mont-Ventoux.

La jeunesse au cœur du projet environnemental

La création de la station a été également une belle aventure pédagogique pour les jeunes générations. Les enfants de la Roque-sur-Pernes ont en effet été des acteurs engagés tout au long du projet, de sa conception jusqu'à son aboutissement. Présents lors de la pose de la 1re pierre en novembre 2025, les élèves sont revenus en avril pour participer activement à la plantation des roseaux. Ils ont d'ailleurs choisi le nom de la station d'épuration, les Roseaux de la Vallounade, en référence, d'une part, au traitement des boues réalisés sur des lits plantés de roseaux et d'autre part au nom du ruisseau situé à proximité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Les enfants du village ont été impliqués dans le projet.

Un investissement soutenu par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Mise en service mi-avril 2026, cette réalisation a nécessité un investissement de 730 000€ HT. Le projet a reçu un soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, qui a apporté une subvention de 178 484€.

Les acteurs du projet

La réussite de cette infrastructure est le fruit d'une collaboration étroite entre le Syndicat Rhône-Ventoux, Fabrique Ingénierie (Bureau d'études), Veolia|Traitement et valorisation de l'eau, OTV pour la conception, réalisation et process, Michelier pour l'automatisme et l'électricité, l'entreprise Dall'Agnola

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

pour le génie civil ainsi que l’exploitant SUEZ,